



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENJEUX & DÉFIS





01



POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Transition incontournable

Le concept de l'économie circulaire

Les piliers de l'économie circulaire

02



ENJEUX & DÉFIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeux environnementaux

Enjeux socio-économiques

Défis & opportunités

03



ACTION SYNDICALE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENTREPRISE

Informations à recueillir au CPPT

Informations à recueillir au CE

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'humanité se dirige vers une crise majeure liée à la raréfaction progressive des ressources naturelles. À cela, s'ajoutent les changements climatiques dont les effets se font déjà sentir sur les écosystèmes qui génèrent en partie ces précieuses ressources. Parmi les responsables de cette situation, sont pointés la croissance de la population mondiale, nos niveaux de production et de consommation toujours plus élevés et l'industrialisation rapide des économies émergentes.

Nous devons réaliser qu'exploiter les ressources de manière effrénée et tendre vers un modèle économique durable ne vont pas de pair. Pour parvenir à ce type de modèle économique, des méthodes de production et de consommation alternatives sont nécessaires. Et parmi les solutions, **l'économie circulaire** occupe une place de choix. Une approche plus circulaire de notre économie dans notre société peut atténuer la pression sur nos ressources naturelles et améliorer l'environnement au profit des générations futures. Elle intègre des actions aussi bien des citoyens, des travailleurs que des entreprises et décideurs.



LA TRANSITION JUSTE DE NOTRE SOCIÉTÉ vers une économie de plus en plus circulaire est un enjeu syndical. Voilà pourquoi depuis de nombreuses années, la CGSLB sensibilise ses travailleurs et ses délégués aux préoccupations environnementales afin qu'ils les intègrent, au même titre que les revendications sociales, dans tous les domaines de leur entreprise, y compris dans les stratégies économiques.



01

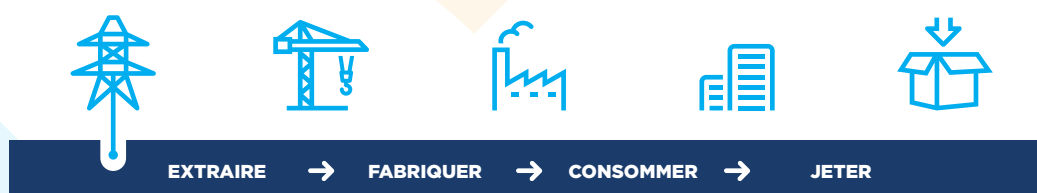


**POURQUOI
AVONS-NOUS
BESOIN
D'UNE
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE ?**

Transition incontournable

L'**économie circulaire** est une nécessité sur une planète aux ressources limitées. Dans le modèle économique qui nous domine actuellement, les matériaux sont extraits, transformés en produits, utilisés par les consommateurs, puis éliminés. Ils remplissent les centres d'enfouissement technique et causent des problèmes à différents niveaux. Généralement les coûts environnementaux et sociaux engendrés par la production industrielle ne sont pas pris en compte, ce qui encourage encore plus l'économie dans cette dynamique caractérisée de linéaire. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les limites de ce modèle économique.

ÉCONOMIE LINÉAIRE



Le concept de l'économie circulaire

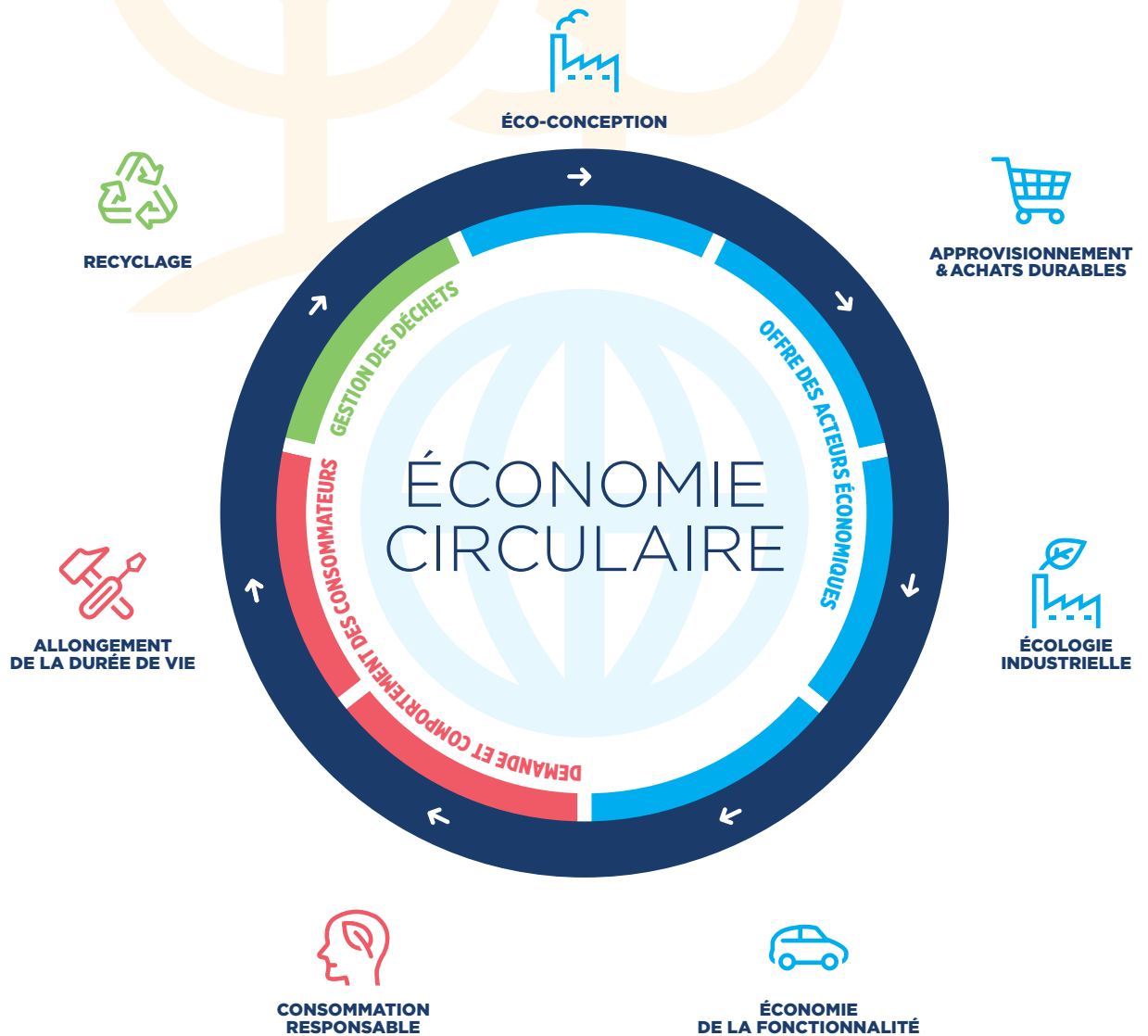
L'**économie circulaire** se traduit par une transformation de la façon dont nous concevons, produisons et utilisons les produits. Son objectif est d'éliminer le gaspillage, de conserver une valeur d'utilisation élevée des matériaux et de contribuer à la régénération des systèmes naturels.



Dans une **économie circulaire**, au lieu d'être jetés, les produits sont conçus pour être réutilisés, réparés et recyclés. Leur valeur est pleinement utilisée. Il est facile de partager et d'avoir accès à des produits et services, sans les posséder. Les produits chimiques problématiques sont éliminés afin que les déchets et les eaux usées puissent être recyclés en tant que matières premières de haute qualité. Les sous-produits d'une entreprise sont traités comme matière première de valeur dans une autre entreprise.

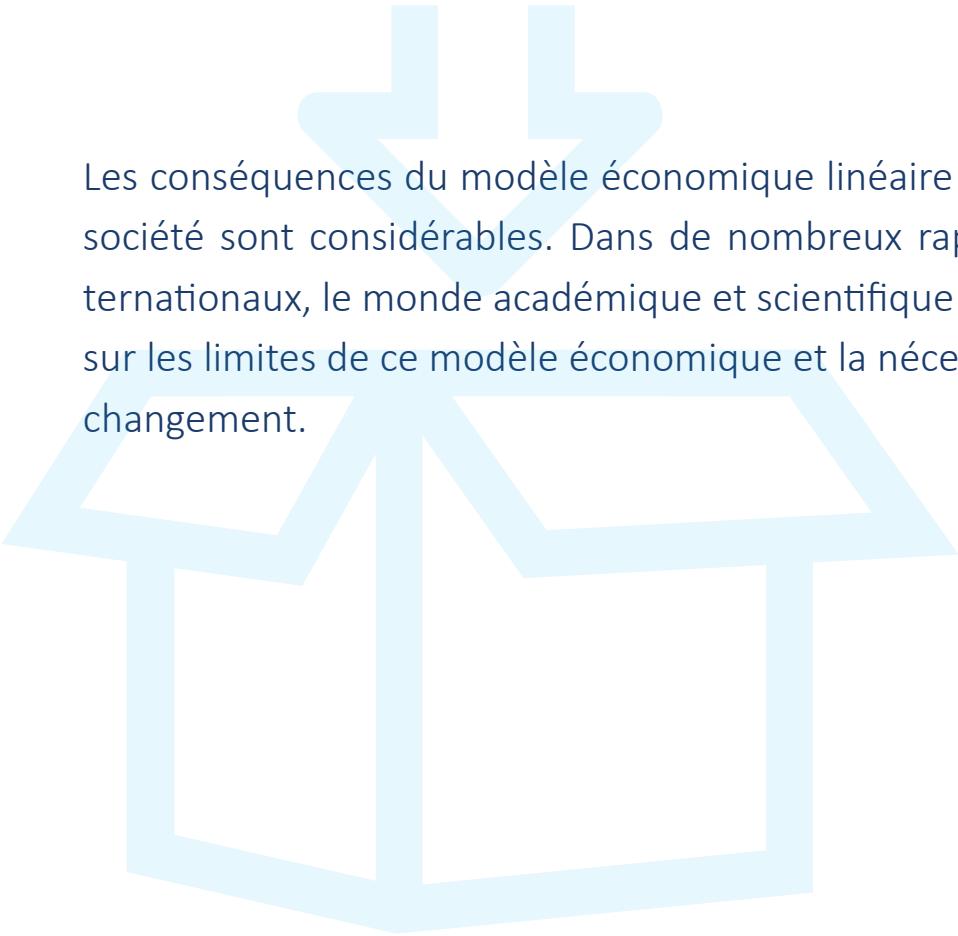
Les piliers de l'économie circulaire

Bien que le terme « **économie circulaire** » soit nouveau, certaines des pratiques lui étant associées ont des racines beaucoup plus anciennes. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) décline l'**économie circulaire** en sept piliers repartis sur chaque étape du cycle de vie d'un produit.





02



Les conséquences du modèle économique linéaire sur notre société sont considérables. Dans de nombreux rapports internationaux, le monde académique et scientifique s'accorde sur les limites de ce modèle économique et la nécessité d'un changement.

ENJEUX & DÉFIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeux environnementaux

DES RESSOURCES MENACÉES D'ÉPUISEMENT

Les biens de consommation que nous utilisons chaque jour demandent, pour leur fabrication, différentes ressources naturelles qui sont loin d'être inépuisables. Que ce soit l'énergie, l'eau ou le sol d'où ces matières ont été retirées, elles ont leur limite. Plus alarmant encore, l'humanité consomme chaque année davantage de services issus de la biosphère que celle-ci n'est capable d'en régénérer. En Europe le « Jour du dépassement »¹, a dramatiquement avancé : en 1961, ce jour était le 13 octobre alors qu'en 2019, il était le 10 mai.

LA PRODUCTION DE DÉCHETS, LA PERTE DE VALEURS ET DE RESSOURCES

La production de déchets est un problème central dans l'économie linéaire. Elle est décuplée par des phénomènes comme l'obsolescence programmée, le gaspillage, la mode ou encore la publicité. En 2016, le total des déchets générés dans l'UE par l'ensemble des activités économiques et des ménages s'élevait à 2.538 millions de tonnes². Seulement 53,3% étaient valorisés et près de la moitié était mise en décharge. Mal gérés, certains déchets peuvent contribuer à la pollution de l'atmosphère, de l'eau et du sol et avoir un impact sur la santé humaine.



QUAND UN PRODUIT EST MIS EN DÉCHARGE, cela signifie la perte de son énergie résiduelle. En effet, tout déchet qui n'est pas valorisé ou recyclé représente un gaspillage des matières premières qui le composent et des intrants utilisés dans sa fabrication.

DES ÉCOSYSTÈMES ET LA BIODIVERSITÉ EN DANGER

Les écosystèmes sont à la base de toute la vie sur notre planète, or l'épuisement des ressources naturelles entraîne leur dégradation. Certains, comme les écosystèmes marins ou côtiers, sont dramatiquement touchés par une mauvaise gestion des déchets ou par les décharges sauvages. Et lorsque les écosystèmes sont en danger, les espèces, l'alimentation, l'eau et toutes les autres ressources naturelles dont nous et nos économies dépendons le sont aussi. Cela affecte également la biodiversité. Aujourd'hui dans le monde, le déclin de la biodiversité a atteint un niveau alarmant. En 47 ans, entre 1970 et 2014, nous avons perdu 60% des populations d'animaux sauvages sur Terre³, preuve que la sixième extinction massive de la biodiversité est en marche.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Selon l'organisation « Circle Economy », 62% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont libérées pendant l'extraction et la transformation des matériaux composant les produits de consommation, ou pendant leur fabrication. Et le reste lors de la livraison et l'utilisation. De la même manière que les écosystèmes, la perturbation des cycles de vie des ressources engendre d'autres impacts environnementaux liés aux changements climatiques ou aux changements d'occupation des sols.

¹ Il s'agit du jour de l'année en cours à partir duquel nous vivons à crédit, les ressources disponibles de la Terre ayant été épuisées.

² Eurostat. Données de juin 2019.

³ WWF, Rapport planète vivante 2018.

Enjeux socio-économiques

LA PRESSION DE PLUS EN PLUS FORTE SUR LES RESSOURCES

Une étude de l'OCDE prévoit que la consommation de métaux pourrait doubler d'ici à 2060, passant de 7 à 19 milliards de tonnes par an. Une situation qui ne manquera pas d'accroître encore plus les pressions sur les approvisionnements. Cette pression ne s'applique pas seulement aux métaux, mais à l'ensemble des ressources, notamment les énergies fossiles, l'occupation des sols ou la biodiversité. Or ces ressources sont indispensables pour de nombreux secteurs d'activité comme le numérique, l'énergie, la défense ou l'aéronautique.

LA VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES ET LA PERTE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Dans un système économique linéaire, les chaînes d'approvisionnement en ressources sont souvent soumises à la volatilité des prix des marchés à cause de la rareté de ces ressources (minerais, pétrole, gaz...), de l'incertitude de l'offre ou des facteurs géopolitiques. Avec la croissance de la demande, cela impacte la compétitivité des secteurs industriels qui les utilisent dans leur production. Et un territoire qui n'est plus compétitif s'expose à des phénomènes de désinvestissement, des problèmes d'exode de sa population, de délocalisation ou de fermeture de ses entreprises.

DESTRUCTIONS D'EMPLOIS

La mondialisation et l'émergence des nouvelles formes d'économie poussent davantage les entreprises à proposer des services et à produire à une échelle mondiale. Par conséquent, de plus en plus de segments des activités sont susceptibles d'être transférés à l'étranger. Dans le secteur des déchets par exemple, le tri en général entraîne des coûts élevés à cause de sa forte demande en main d'œuvre, ce qui conduit de plus en plus d'opérateurs à délocaliser cette activité. Si la transition recèle un énorme potentiel, notamment grâce à la création de nouveaux emplois, elle a cependant un impact négatif sur certains secteurs de l'économie linéaire.

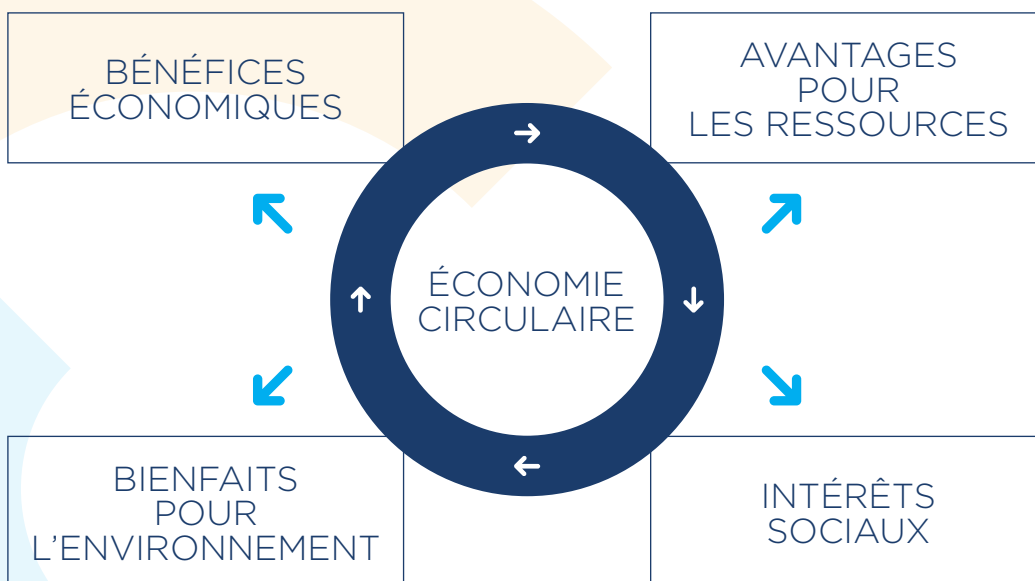


26,2% DES EMPLOIS PERDUS dans l'Union européenne sont dus à une délocalisation vers la Chine⁴ et **32,7%** de travailleurs belges sont affectés par la restructuration de leur entreprise.

⁴ Eurofound, Globalisation slowdown? Recent evidence of offshoring and reshoring in Europe, 2016, p.29.

Défis & opportunités

Abandonner une économie linéaire au profit d'un modèle circulaire met notre société face à de grands défis et la pousse à répondre à de nombreux challenges. On décèle pourtant d'importants potentiels dans la transition vers l'**économie circulaire**, non seulement pour l'environnement et les citoyens, mais aussi pour la compétitivité des entreprises en Wallonie et ailleurs.



AUTONOMIE ET APPROVISIONNEMENT DURABLE

Un approvisionnement durable c'est celui qui diminue les activités d'extraction de matières premières, qui privilégie l'utilisation de ressources renouvelables et qui tient compte de la capacité des ressources à se renouveler. Lorsque cela est possible, il importe pour les entreprises de privilégier l'usage de matières premières secondaires (déchets ou matières recyclées), au lieu de matières vierges, ou tout au moins, d'en incorporer une certaine proportion. Elles y gagnent en termes d'autonomie d'approvisionnement, tout en favorisant la localisation dans nos territoires des activités nouvelles liées au recyclage.

On estime actuellement que 6 à 12% de la consommation totale de matériaux est évitée grâce aux politiques de recyclage, de prévention des déchets et d'éco-conception.

INITIATIVE
BELGE
INSPIRANTE



DERBIGUM

*Cette société est spécialisée dans les matériaux de revêtement de toiture durables. Elle base une partie de son approvisionnement sur le recyclage. Normalement, une fois les membranes usées, celles-ci sont mises en décharge ou partent à l'incinération. Derbigum a mis en place une collecte et parvient à récupérer 2.500 tonnes de roofing par an issus des toits. La quantité de bitume que Derbigum recycle et traite annuellement, selon le principe de l'**économie circulaire**, représente plus d'un quart de la matière première dont elle a besoin.*

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

Il s'agit avant tout de prévenir la production des déchets. On y parvient en allongeant la durée de vie de nos biens et services. Des pistes existent dans le réemploi, la réutilisation, la réparation, la vente et l'achat d'occasion ou le don. D'autres approches comme la dématérialisation ou le fait de privilégier l'usage à la possession matérielle (l'économie de la fonctionnalité) font aussi accroître l'utilisation optimale des ressources.

Il s'agit aussi de produire des biens éco conçus, c'est-à-dire, conçus par des procédés moins énergivores, pensés pour durer plus longtemps, réparables et recyclables.

DÉVELOPPER DES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Sur les 92,8 milliards de tonnes de minéraux, de combustibles fossiles, de métaux et de biomasse qui entrent dans l'économie mondiale, seulement 9% sont réutilisés chaque année⁵. Or un vaste potentiel réside dans le recyclage. En Wallonie précisément, si nous sommes en avance sur le tri des déchets, c'est moins le cas pour les débouchés et filières de recyclage qui, elles, sont très vite saturées. Les recycleurs sont souvent confrontés à une offre excédentaire de déchets triés. Il y a ici une réelle opportunité de renforcer les capacités industrielles pour recycler différents flux de déchets comme les plastiques et stimuler l'innovation en termes de matériaux recyclés et de nouveaux débouchés locaux.

INITIATIVE
BELGE
INSPIRANTE



LE GREEN DEAL ACHATS CIRCULAIRES

Pour faire avancer l'économie circulaire en Wallonie, une centaine d'entreprises se sont engagées via le projet « Green Deal », à développer, partager et disséminer leurs connaissances en matière d'achats circulaires. Concrètement, il s'agit de mettre en place des projets pilotes, d'achat ou de soutien, durant la durée du projet. Peuvent participer, les organisations privées ou publiques, les centres d'études, les universités, les ASBL, d'ONG, les représentants des pouvoirs locaux...

METTRE L'ACCENT SUR L'INNOVATION

Les opportunités dans l'économie circulaire stimulent l'innovation, non pas seulement technologique, mais aussi dans les pratiques environnementales, sociales ou commerciales (business model). Ces différentes formes d'innovation proposent un usage plus intense des biens, au moyen, par exemple, du développement de circuits courts, de la mutualisation ou du partage (voitures de location, transports publics, machines à laver). L'innovation dans les services peut se traduire par l'économie de la fonctionnalité qui se base sur la vente de l'usage, plutôt que la vente du bien lui-même. Contrairement à ce que beaucoup pensent, l'économie circulaire ne se limite pas au recyclage. Elle couvre des secteurs et activités variés qui ne sont pas qu'industriels.

⁵ Circle Economy, « The Circularity Gap report 2019 », janvier 2019 <https://www.circularity-gap.world/>



KNAUF

Le groupe Knauf est très présent en Belgique. Il dispose de plusieurs usines qui emploient plus de 700 personnes, dont 550 en Wallonie. Les équipes « Recherche et développement » de Knauf Insulation ont élaboré un liant naturel à base d'amidon végétal. Il a permis de remplacer le liant formaldéhyde qui était utilisé dans la fabrication de la laine minérale. Ils ont donc supprimé le matériau toxique de leur processus de fabrication. Ce faisant, ils ont réduit également leur impact sur l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables. Cette modification a aussi conduit à une diminution de l'énergie consommée par le procédé de fabrication.

DÉVELOPPER DES CIRCUITS COURTS POUR RELOCALISER L'ACTIVITÉ

Le développement des circuits courts favorise la relocalisation des activités intensives en main-d'œuvre humaine et de l'emploi, mais aussi une meilleure connexion entre les ressources et les besoins. Non seulement cela permet d'améliorer les bénéfices des producteurs, car il y a moins d'intermédiaires, mais de plus, cette économie de proximité contribue à créer une meilleure relation entre les entreprises locales, de même qu'entre entreprises et consommateurs. Des entreprises voisines peuvent ainsi réduire les coûts en mutualisant des services comme la gestion des déchets, les déplacements, les achats groupés, et la valorisation de flux industriels (déchets et coproduits, vapeur, chaleur, eaux usées...).



LA CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE

Il s'agit d'une plateforme qui vise à développer la consommation d'aliments locaux dans la région liégeoise. Elle met en réseau les producteurs et des structures spécialisées dans l'accès à la terre ou celles qui gèrent la distribution de fruits et légumes locaux. Afin de mieux répondre aux besoins de ses différents partenaires, la plateforme soutient la mutualisation des ressources (savoir-faire, compétences et équipements).

FORMER ET SENSIBILISATION LES TRAVAILLEURS

Le développement de nouvelles filières d'activités va de pair avec l'adaptation des compétences pour les emplois, anciens comme nouveaux. Voilà pourquoi il est essentiel de renforcer la formation des travailleurs dans une société en évolution. En remettant en cause les modes de production et de consommation auxquels nous sommes habitués, on touche aussi l'ensemble des citoyens. Dès lors il est important de veiller à mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des travailleurs, sans oublier le grand public.

RELOCALISER L'EMPLOI

Là où elle est appliquée, l'**économie circulaire** est souvent source de création d'emplois locaux plus nombreux puisque de nouveaux secteurs et de nouvelles opportunités d'affaires voient le jour. L'Organisation Internationale du Travail estime qu'en s'orientant vers une **économie circulaire**, 6 millions d'emplois pourraient être créés dans le monde entier⁶. Cela intègre des activités de réutilisation, de réparation et de remise à neuf, la location, l'émergence de l'économie de service, le développement de nouvelles technologies et d'innovation..., c'est tout un panel de métiers qui naît. Ces métiers trouvent un ancrage territorial et permettent de relocaliser l'emploi. La qualité des emplois dans ces secteurs doivent néanmoins faire l'objet de vigilance car ils peuvent s'accompagner de risques nouveaux⁷.



EN BELGIQUE, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE c'est 7,5% du volume total d'emploi, soit 262.000 postes de travail⁸. La Wallonie en comptabilise 56.000 (6,8%). Parmi les activités les plus présentes on retrouve le secteur des énergies renouvelables, de la réparation et de l'entretien, du numérique ou encore du recyclage. Le recyclage en particulier nécessite une main-d'œuvre beaucoup plus importante que la mise en décharge ou l'incinération. C'est donc un atout réel pour l'emploi à développer, et ce, d'autant plus qu'il s'agit d'emplois non délocalisables.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ENJEUX & DÉFIS

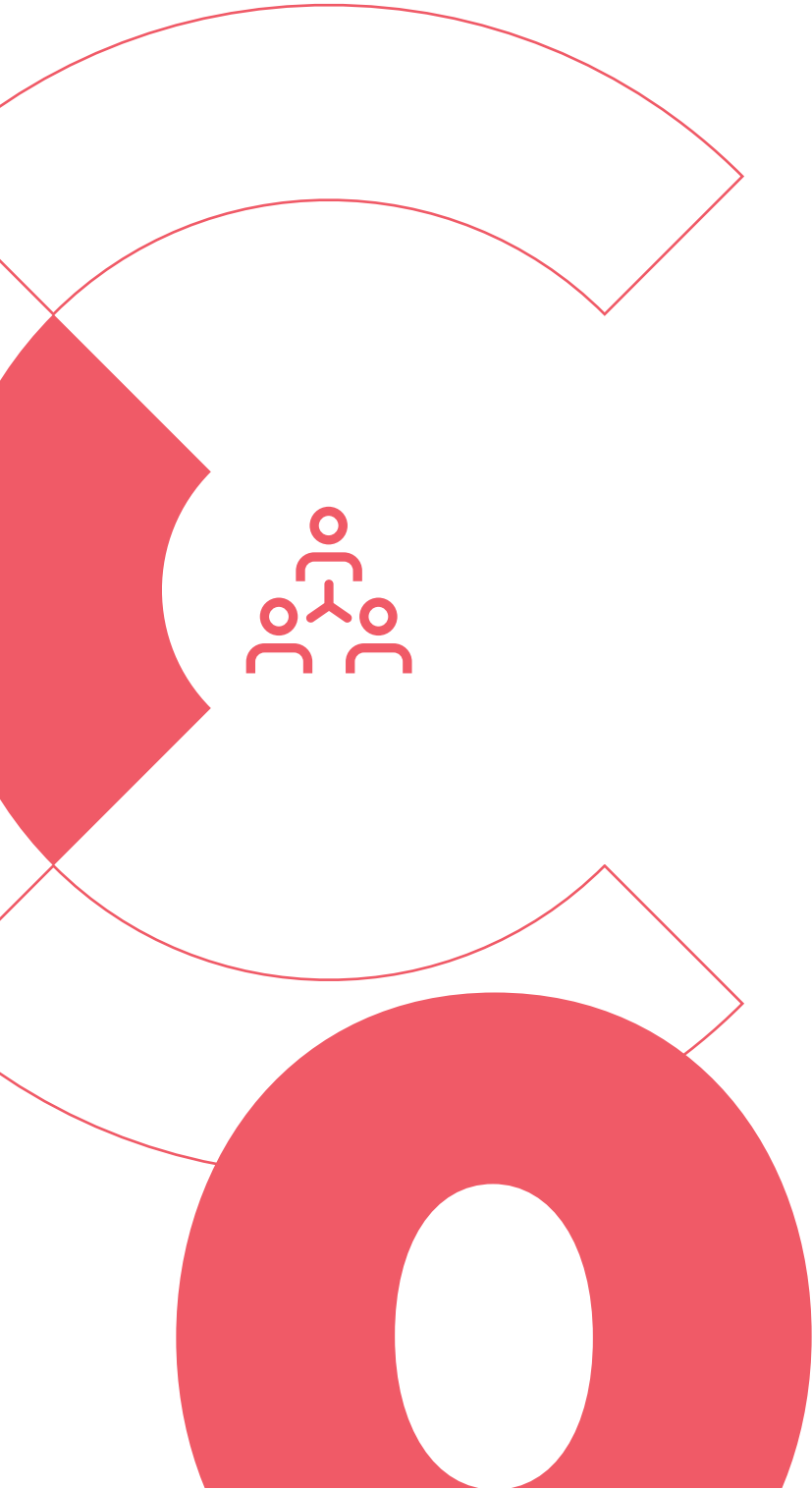


⁶ OIT - «Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emploi», 2018.

⁷ RISE - La santé et la sécurité dans les emplois verts: connaître et prévenir les nouveaux risques.

⁸ Fondation Roi Baudouin, «L'emploi circulaire en Belgique.

Analyse de référence de l'emploi dans l'**économie circulaire** en Belgique», 2019.



Pour mettre en place des actions syndicales en matière d'**économie circulaire**, les représentants des travailleurs peuvent ouvrir un dialogue au sein des comités d'entreprises pour lesquels ils ont été élus. La législation offre des bases solides pour aborder les questions d'environnement et d'**économie circulaire** sous des angles différents : questions économiques, aspects bien-être, négociations de conventions d'entreprises.

En s'appuyant sur les compétences spécifiques et complémentaires du CPPT, du CE et de la DS, les délégués auront ainsi une idée des motivations de leur direction ainsi que la possibilité d'évaluer leur implication dans le développement d'une **économie circulaire**. L'intérêt de travailler en triangle syndical réside dans l'angle d'approche transversale et élargie à l'ensemble des organes représentatifs de l'entreprise.

ACTION SYNDICALE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ENTREPRISE

Informations à recueillir au CPPT

BONNES PRATIQUES	La législation prévoit que l'employeur doit faire un commentaire annuel sur sa politique environnementale, est ce cas dans l'entreprise ? Existe-t-il globalement dans l'entreprise de bonnes pratiques dans le domaine de l' économie circulaire ?
SITUATION ENVIRONNEMENTALE	Comment évoluent les paramètres environnementaux de l'entreprise, notamment la production des déchets, les rejets dans l'eau, dans l'air, la consommation énergétique, le bruit... ?
DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX	Quels sont les résultats des évaluations en matière de consommations de ressources et de matériel ? Comment optimiser ces consommations et réduire le gaspillage ?
ÉNERGIE	Quelle est la part d'énergie renouvelable dans la consommation/production d'énergie ? (unité de cogénération récupération de chaleur, panneaux solaires...).
EFFLUENTS	Quels sont les différents déchets produits dans l'entreprise (nature, quantité, dangerosité, recyclabilité) ? Comment sont-ils éliminés ? combien cela coûte-t-il à l'entreprise ? Qu'en est-il des rejets eaux usées et des rejets gazeux ?
CLAUSES DE CONTRAT	L'insertion de clauses environnementales et sociales est-elle appliquée dans la politique d'achat ? Les sous-traitants et fournisseurs peuvent-ils être choisis selon certains critères environnementaux (gestion et prise en charge des déchets générés, certification environnementale...), critères sociaux (label social) ou ceux dont la position éthique est satisfaisante (sur base de chartes de bonnes conduites) ?
STRATÉGIE D'ENTREPRISE	Existe-il des pistes pour intégrer une approche et des méthodes de l' économie circulaire dans la stratégie d'entreprise ? il s'agit par exemple du réemploi, la réutilisation, l'économie de la fonctionnalité...
PRÉVENTION	Quelles sont les mesures prises et destinées à prévenir les risques de pollution, de catastrophe environnementale ou d'accident ?
SENSIBILISATION	Les travailleurs sont-ils sensibilisés au tri des déchets et à l'utilisation rationnelle de l'énergie ?
SANTÉ-ENVIRONNEMENT	L'utilisation de produits d'entretien naturels ou biodégradables est-elle envisageable pour le nettoyage dans les locaux administratifs ? L'entreprise utilise-t-elle des produits dangereux ? à-t-elle un registre produit dangereux à jour (règlement CLP et Titre 1 ^{er} relatif aux agents chimiques du livre VI du Code du bien-être au travail, législation REACH) ? Des alternatives à l'utilisation de ces produits sont-elles étudiées ?



C'EST DANS LE TITRE 7 DU LIVRE II DU CODE du bien-être au travail qu'on retrouve les principales dispositions permettant au CPPT d'agir sur les questions d'environnement. Le CE quant à lui ne dispose pas de compétence spécifique par rapport à l'environnement. Néanmoins, par ses prescriptions générales, il va donner accès à des informations relatives à la politique environnementale de l'entreprise. La DS elle, de par sa mission de revendication et de négociation est également un organe clé pour une action syndicale en environnement dans l'entreprise.



Informations à recueillir au CE

INVESTISSEMENTS	L'entreprise a-t-elle réalisé ou envisage-t-elle de réaliser des investissements en faveur de l' économie circulaire ? Par exemple, l'introduction de nouvelles technologies, d'une ligne de production plus économe en énergie, des outils de gestion intégrée de déchets... ? quelles sont les possibilités d'investissement existantes ?
PROCÉDÉS ET PRODUITS PROPRES	La recherche et le développement de produits (ou de procédés) qui génèrent le minimum de déchets non valorisables et qui sont économes en énergie est-elle à l'ordre du jour ?
NOUVELLES TECHNOLOGIES	Quel est l'impact sur l'emploi des investissements ou de l'introduction de technologies propres qui existent sur le marché ?
AIDES	Existe-t-il à la portée de l'entreprise des aides disponibles liées à une meilleure gestion de l'environnement (audit énergétique, diagnostic environnemental, accompagnement...) ? L'entreprise reçoit-elle des primes ou des subsides dans le cadre de projets en matière d' économie circulaire ?
SYNERGIES INDUSTRIELLES	Les synergies industrielles avec les entreprises voisines sont-elles étudiées / prévues ?
MOBILITÉ	Pour réduire l'impact des transports des travailleurs, la possibilité de mettre en place un plan de déplacement d'entreprise est-elle étudiée ?

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENJEUX & DÉFIS



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour aller plus loin...

LE SITE DE LA FONDATION ELLEN MAC ARTHUR

<https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/>

LE PLAN D'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52015DC0614>

LA PLATEFORME DES ACTEURS EUROPÉENS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

<https://circulareconomy.europa.eu>

LE SITE DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN WALLONIE

<http://economiecirculaire.wallonie.be/>

LA FÉDÉRATION BELGE DES ENTREPRISES ACTIVES DANS LE TRAITEMENT ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

<https://go4circle.be/fr>

LE PLAN WALLON DÉCHETS - RESSOURCES, ADOPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT WALLON LE 22 MARS 2018

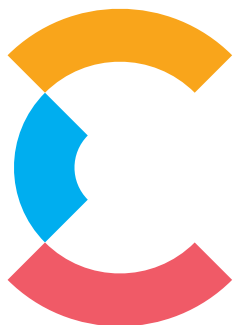
http://environnement.wallonie.be/rapports/owd/pwd/PWDR_3.pdf

LA FICHE RISE: «L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE»

<http://www.rise.be/ressources/fiche-20-l-economie-circulaire-a-l-echelle-de-l-entreprise.htm>

BROCHURE BRISE: «L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, OPPORTUNITÉS & NOUVEAUX DÉFIS»

http://www.brise-environnement.be/IMG/pdf/brise_brocha4_economiecirculaire_fr_hr.pdf



RÉDACTION

CHARLINE WANDJI

DESIGN

& MISE EN PAGE

MATHIEU RÜTIMANN

WWW.PEPUP.BE

RELECTURE

INES DUBOIS

LYDIE GAUDIER

JEAN-LUC DOSSIN

VÉRONIQUE THIRIFAY

BÉNÉDICTE VELLANDE

EVELYNE JADOUL

ÉDITEUR

RESPONSABLE

CHRISTIAN LOCHET

BOULEVARD POINCARÉ 72/74

1070 BRUXELLES

© CGSLB/BDS, DÉCEMBRE 2019



Avec le soutien de la
 **Wallonie**